

Fiche de prise de décision n° : INF-GEN-2014-122 V-1		Date : 14 / 11 / 2014
Direction : Des infrastructures		FPD remplaçant FPD # :
Service du génie	et datée du :	
Objet : Modification des infrastructures d'égout sanitaire, arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest, - Alternatives d'aménagements de la géométrie du chemin Olivier.		

**ÉTAT DE LA SITUATION (situation / problème) :**

RES-01804 : Modification des infrastructures d'égout sanitaire, arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

Montant prévu au PTI 2014 : 1 603 000 \$

Le conseil de la Ville, lors de la séance du 7 novembre 2011, par sa résolution CV-2011-11-12, attribuait le contrat pour la fourniture de services professionnels en ingénierie pour la mise à niveau des infrastructures d'égout sanitaire de l'arrondissement Chutes-de-la-Chaudière-Ouest à la firme Cima +.

Plusieurs interventions ont été réalisées à ce jour dont notamment :

- Travaux sur la rue Plante (secteur St-Nicolas);
- Travaux sur les rues de la Seine et de la Charente (secteur Saint-Nicolas);
- Travaux sur la route du Pont (secteur St-Nicolas);
- Travaux sur le chemin Olivier (secteur St-Nicolas);
- Acquisition d'un terrain pour un poste de pompage (secteur St-Nicolas);
- Préparation de plans et devis (secteurs St-Nicolas, St-Étienne et St-Rédempteur);
- Demande à la CPTAQ (secteur St-Étienne);
- Négociation de servitudes (secteur St-Étienne);
- Étude sur un poste de pompage (secteur St-Étienne).

Une autre des interventions à réaliser consiste à augmenter la capacité de la conduite de refoulement d'un poste de pompage d'égout sanitaire et d'augmenter la capacité de plusieurs tronçons d'égout sanitaire. Ces deux interventions sont situées sur le chemin Olivier. L'annexe 1 de la présente fiche de prise de décision localise ces interventions sur le chemin Olivier.

Sachant que le chemin Olivier est considéré comme une entrée de ville et une collectrice industrielle en milieu urbain, il serait pertinent de profiter de ces travaux pour réaménager cette artère.

Le Service du génie recommande l'alternative suivante :

- De réaliser la réfection complète de la chaussée du chemin Olivier avec élargissement de la surface de pavage de 6,6 m à 8 m sur les différents tronçons où des interventions sur le réseau d'égout sanitaires sont nécessaires;
- D'ajouter une surlargeur pavée du côté sud du chemin Olivier entre les deux lots visés par les interventions d'égout sanitaires.

Le tout, tel que présenté à l'annexe 2 de la présente fiche de prise de décision.

**ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages / inconvénients / impacts) :**

**FINANCEMENT (coûts / poste budgétaire / impacts budgétaires 2014-2015-2016):**

Coûts                          Impacts                          2014                          2015                          2016  
N/A

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires :         oui         non

Commentaires :

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires :

Numéro du projet PTI : \_\_\_\_\_                          Montants                          2014                          2015                          2016

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :         oui         non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable d'activité budgétaire:                           Date : 14 / 11 / 2014

**ÉCHÉANCIER (étapes / dates / justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date) :**

Les plans et devis doivent se poursuivre au cours de l'automne 2014 et à l'hiver 2015 pour être en mesure d'aller en appel d'offres de travaux au printemps 2015.

Il est essentiel d'obtenir cette orientation afin de pouvoir poursuivre l'avancement des plans.

**PERSONNES CONSULTÉES**

**Nom de la personne      Date (J/M/A)      Champ de compétence**


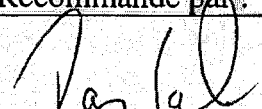


Noël Pelletier, Chargé de projet, bureau de projet	15/10/2014	Validation – Volet urbanistique
Francis Joud, Professionnel en transport et circulation, Service du génie	17/10/2014	Validation – Volet circulation

**RECOMMANDATION (énoncé) :**

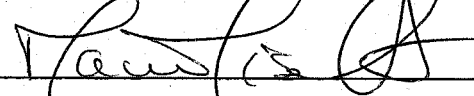
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'accepter de modifier la géométrie de la voirie du chemin Olivier sur les tronçons touchés par les travaux d'augmentation de capacité de conduites d'égouts, tel que présenté à l'annexe 2 de la présente fiche de prise de décision.

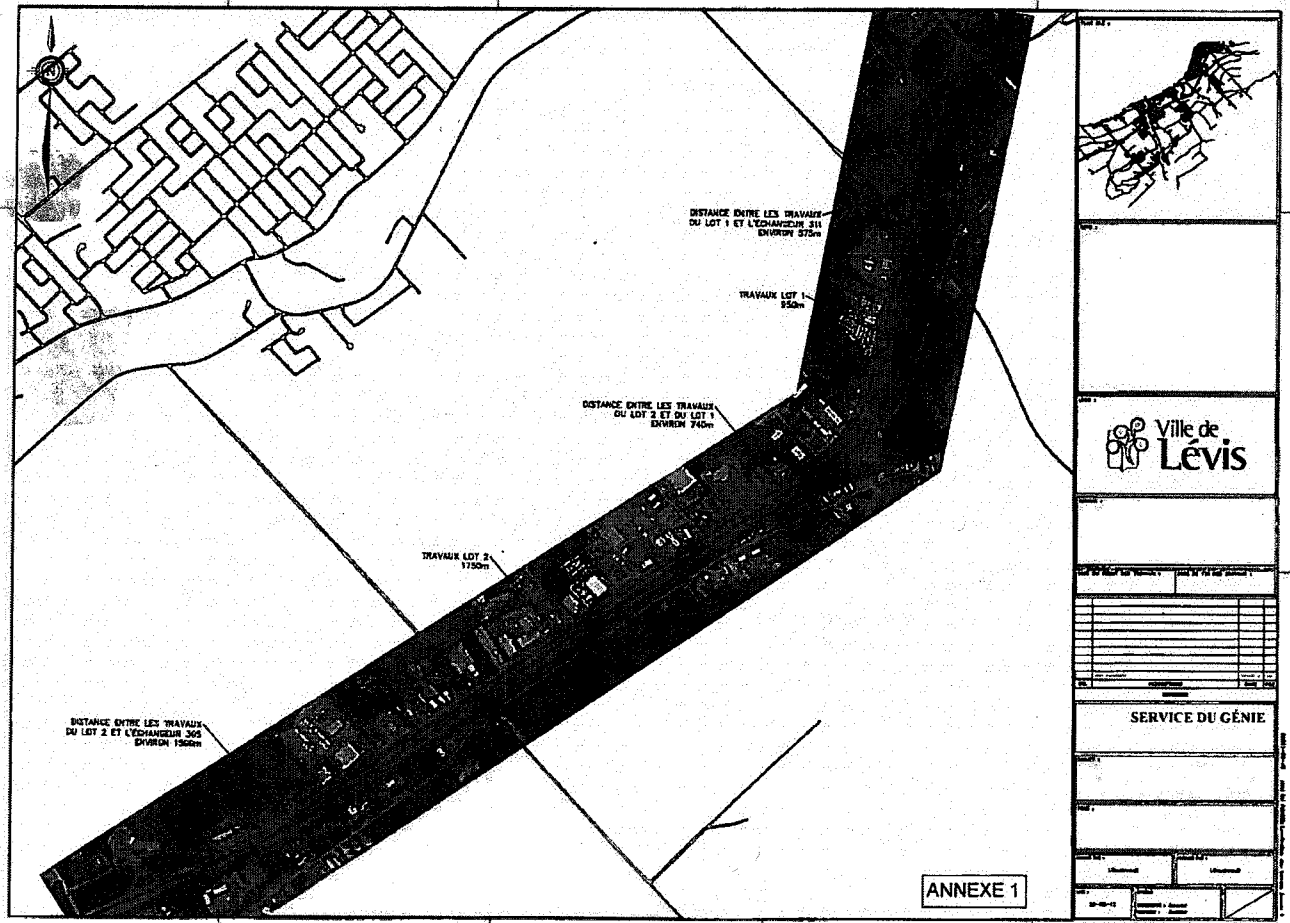
**UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES.**

Liste des pièces jointes : Annexe 1 : Localisation des travaux prévus de mise à niveau des infrastructures d'égout sanitaire;  
Annexe 2 : Alternative recommandée.

Préparé par : Sébastien Bédard, ing.		Titre d'emploi : Conseiller technique en gestion de projets infrastructures	
			
Recommandé par :			
			
Dany Lachance, ing. Coordonnateur aux infrastructures	Louis Audet, ing. Chef du Service du génie		
Commentaires :			
Signature de la direction: 		Date : 15, 11, 2014	

**COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :**

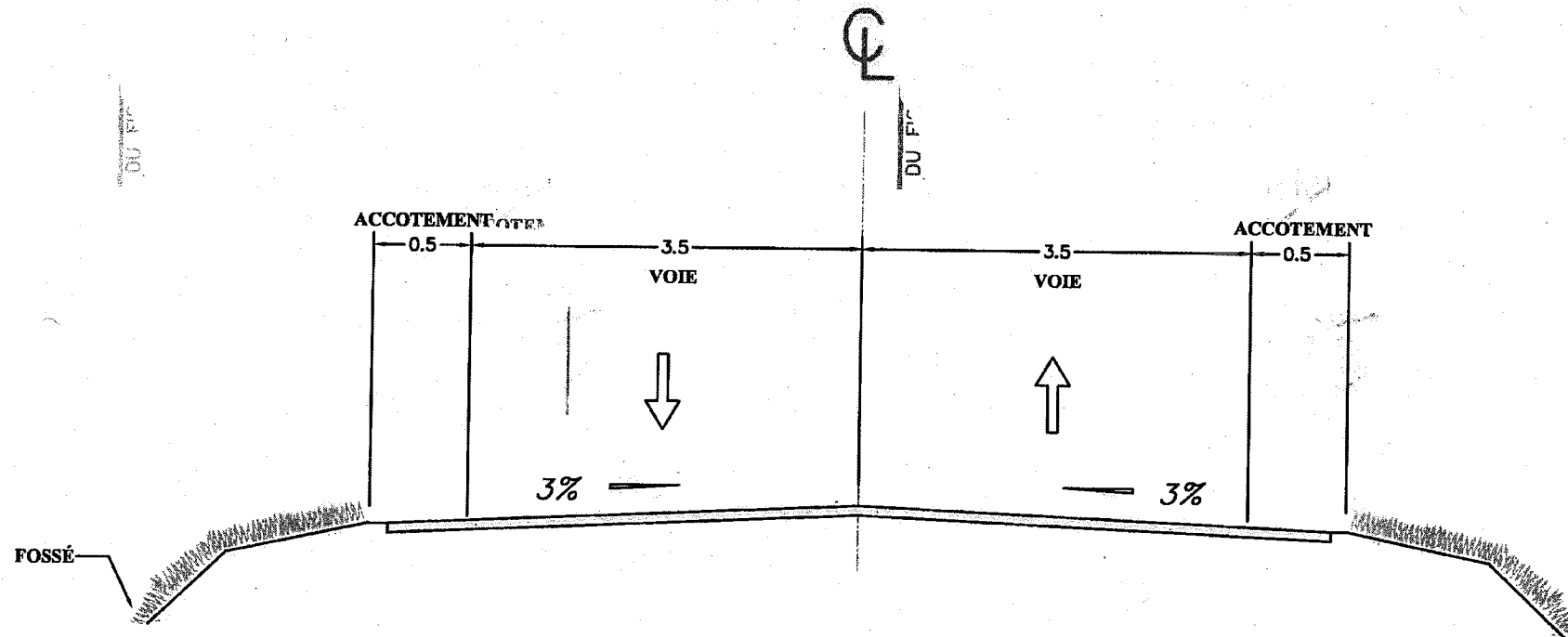
Signature de la Direction générale:  Date : 2014/11/19



# Chemin Olivier

## Secteur St-Nicolas

ANNEXE 2  
INF-GEN-2014-122



Section type à 2 voies  
(Alternative 2)

NOM DU FICHIER: Section type Annexe 4  
NO. PROJET: G2011-00-45



**SERVICE  
DU GÉNIE**

**PROJET :**  
Mise à niveau des infrastructures  
d'égout sanitaire secteur  
Chutes-Chaudière-Ouest

**TITRE :** Section proposée avec  
2 voies de circulation  
Alternative 2, annexe 2

NO.	DESCRIPTIONS	DATE
1	pour information	17-01-13

**PREP.:** I.G.  
**DESS.:** I.G.  
**DATE:** 17-01-13

**ECHELLES**  
**HORIZONTALE :** 1:100  
**VERTICALE :** aucune

